



Demande des Congés sans solde

Par **Wiiplays**, le **20/09/2020** à **21:22**

Bonjour,
J'envisage de change de boulot :
- Es-que j'ai le droit de pose des congés sans solde pour aller faire une période d'essayer dans une autre société ?
- Suis-je obligé de lui donner la raison des congés ?
- Peu t-il refuse ma demande de congé ?
Merci.

Par **Lag0**, le **21/09/2020** à **07:31**

Bonjour,
Le congé sans solde ne répond à aucune réglementation. C'est donc uniquement un accord entre le salarié et l'employeur.
- Es-que j'ai le droit de pose des congés sans solde pour aller faire une période d'essayer dans une autre société ?
En principe oui, à vérifier tout de même si votre contrat de travail ne contient pas une clause d'exclusivité...
- Suis-je obligé de lui donner la raison des congés ?
Voir ma première phrase...
- Peu t-il refuse ma demande de congé ?
Oui, tout à fait...